



## Mali - L'Observateur indépendant appelle à une action vigoureuse sur la mise en œuvre de l'Accord

BAMAHO, MALI (21 janvier 2020) – Le Centre Carter, l'Observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix de 2015, [a rendu public son rapport de fin de l'année 2019](#). Le rapport épingle la stagnation globale du processus de mise en œuvre et appelle à des mesures fortes en vue de consolider la paix au Mali.

Parmi les raisons de l'absence de progrès, l'Observateur indépendant cite le manque de leadership et de confiance mutuelle entre les parties, ainsi que la faiblesse des efforts de médiation par la communauté internationale.

Le rapport indique qu'en 2019 les populations ont à peine bénéficié de la mise en œuvre de l'Accord. Une aggravation de la violence, marquée à la fois par faible travail des parties à promouvoir l'appropriation de l'Accord a alimenté le scepticisme du processus de mise en œuvre.

Quatre ans et demi après la signature de l'Accord, plus des deux tiers des engagements en attente attendent encore d'être réalisés. Les dispositions économiques de l'Accord, comme celle de la création d'un fonds de stabilisation, n'ont que faiblement retenu l'attention des parties prenantes. Le Comité de suivi (CSA), chargé de superviser le processus de mise en œuvre, n'a pas tenu de réunion pendant toute l'année.

Le rapport souligne que la communauté internationale s'est souvent concentrée de manière excessive sur la situation sécuritaire, quasiment au détriment des fondements politiques, économiques et sociaux de l'Accord.

Les pratiques hésitantes des parties signataires ont été, selon le rapport, un autre facteur limitant les progrès. Les parties ont entamé des discussions sur pratiquement tous les points à partir de positions initialement opposées, nécessitant des négociations extrêmement longues pour surmonter des différends. Des luttes intestines entre les ministères sur leurs rôles respectifs et un manque de coordination ont également entravé les progrès. Le rapport note que la création par le Gouvernement d'une commission interministérielle chargée de coordonner la mise en œuvre et d'un dialogue gouvernement-partenaires au développement, était potentiellement de bon augure pour l'avenir.

Le rapport note aussi que presque toutes les dispositions importantes de l'Accord peuvent être mises en œuvre.

envers l'Accord ; (5) la question de la présence des forces armées et de services gouvernementaux à Kidal devrait être résolue rapidement ; (6) le CSA devrait organiser des réunions de haut niveau entre le Gouvernement, les Mouvements signataires, et l